

Droit pénal et droit du vin : quelles contraintes et opportunités pour la filière ?

Tarif et droits d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats (8h)

Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

Tarif : 150 euros pour la journée pour les professionnels

Plan d'accès :



Ligne B - arrêt Hôtel de Ville ou Ligne A - arrêt Hôtel de Ville

Depuis la gare Saint-Jean:

À l'arrêt "Gare Saint-Jean", prendre le tram "Ligne C" direction "Cracovie", descendre à arrêt "Porte de Bourgogne", puis prendre le tram "Ligne A" direction "Le Haillan Rostand", descendre arrêt "Hôtel de Ville"

ISCJ
Institut de Sciences
criminelles et de la justice / université
de BORDEAUX

IRDAP
Institut de recherche en droit
des affaires et du patrimoine / université
de BORDEAUX

Inscription obligatoire auprès de :
Thierry REBOLLO
thierry.rebollo@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : <https://iscj.u-bordeaux.fr>

Droit pénal et droit du vin : quelles contraintes et opportunités pour la filière ?

Mercredi 9 octobre 2019

Pôle juridique et judiciaire de Pey Berland,
Amphi Duguit



Direction scientifique

Charlotte Claverie-Rousset
Professeur, Université de Bordeaux

Ronan Raffray
Professeur, Université de Bordeaux

MATINEE

Sous la présidence de Jean-Claude Martin, avocat honoraire du Barreau de Bordeaux

8h30 Accueil des participants

8h45 Allocution d'ouverture par les organisateurs

I. La protection pénale du produit

9h00 Contrefaçon de marques et contrefaçon d'appellations

Eric Agostini, agrégé des facultés de droit, IEP, avocat au barreau de Bordeaux

9h30 Les fraudes et falsifications

Michel Désilets, avocat au barreau de Villefranche-sur-Saône

II. Le travail des directions de l'Etat

10h00 Les missions et les enquêtes de la DGCCRF en matière vitivinicole

Pierre Veit, ancien directeur régional de la DGCCRF et directeur régional adjoint de la DIRECCTE Aquitaine

10h30 Echanges avec la salle et pause-café

10h45 L'accompagnement et le suivi de la filière par la Douane

Catherine Steins, responsable cellule d'enquêtes viticoles aux douanes de Bordeaux

11h15 Le service commun des laboratoires

François Guyon, Responsable domaine isotopique, Service commun des laboratoires

11h45 Echanges avec la salle et déjeuner libre

APRES-MIDI

Sous la présidence de Jean-Claude Martin, avocat honoraire du Barreau de Bordeaux

III. La protection pénale des parties prenantes

13h30 Les pratiques commerciales trompeuses

Jean-Christophe Saint-Pau, professeur à l'Université de Bordeaux, doyen de la faculté de droit, ISCJ
Ronan Raffray, professeur à l'Université de Bordeaux, directeur du M2 droit de la vigne et du vin, directeur de l'IRDAP

14h00 La constitution de partie civile

Alexandre Bienvenu, docteur en droit, avocat au barreau de Bordeaux

14h30 Le risque pénal et le traitement phytosanitaire

Angéline Hamard, élève avocate, M2 Droit de la vigne et du vin de l'Université de Bordeaux

15h00 Echanges avec la salle et pause

IV. La protection pénale de la santé et de la sécurité publique

15h15 Droit pénal et publicité en faveur des vins

Valérie Malabat, professeur à l'Université de Bordeaux, ISCJ

15h45 Droit pénal et consommation de vin

Charlotte Claverie-Rousset, professeur à l'Université de Bordeaux, ISCJ

16h15 Clôture des travaux